
La gestion de l'urbanisme commercial dans l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai

Charlotte Charpentier*¹

¹Université de Lille – Université Lille I - Sciences et technologies : EA4477 – France

Abstract

Pays voisins, la France et la Belgique partagent une vision similaire de l'urbanisme commercial, marquée par une volonté de l'Etat de maîtriser le développement commercial du grand commerce de périphérie, et de protéger le commerce de centre-ville. Cette volonté s'est dans les deux cas traduite par une législation contraignante sur les créations de surfaces commerciales, qui a rencontré un succès mitigé. Sous l'impulsion d'une directive européenne, la France et la Belgique ont toutes deux modifié leur système d'urbanisme commercial, en 2008 et 2009.

Parallèlement, la coopération transfrontalière entre les deux pays se structure, avec la création en 2008 du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) de l'Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai, qui regroupe 152 communes françaises et belges. L'Eurométropole a pour but la réalisation de projets communs dans différents domaines comme le tourisme, l'environnement, la culture, mais aussi l'économie et l'aménagement du territoire.

Dans ce contexte, on peut se demander si, sur le territoire de l'Eurométropole, la gestion de l'urbanisme commercial tend elle aussi vers plus d'homogénéité et de coopération, ou si au contraire sur ce sujet des spécificités locales s'affirment.

Pour répondre à cette question, nous nous baserons sur l'étude de la législation de l'urbanisme commercial en France et en Belgique, sur le fonctionnement de l'Eurométropole, ainsi que sur l'analyse de pratiques de l'urbanisme commercial sur l'Eurométropole. Nous nous appuyerons également sur des données obtenues lors d'entretiens réalisés dans le cadre de la thèse. Nous verrons dans un premier temps que les politiques européennes incitent à une plus grande harmonisation des politiques d'urbanisme commercial, en imposant des règles communes à tous. Cependant, dans la pratique, les acteurs publics continuent d'avoir une gestion différenciée de l'urbanisme commercial sur leur territoire, les coopérations qui se mettent en place entre acteurs publics et privés du commerce conduisant même à une gestion de plus en plus spécifique et territorialisée de l'urbanisme commercial.

Keywords: urbanisme commercial, Eurométropole Lille, Courtrai, Tournai

*Speaker